

Filière : Génie civil



Sigle : TEC001

Option : Travaux publics

Niveau : Bac Pro

Prérequis :

Débouchés :

Les diplômés peuvent exercer dans toute entreprise de travaux publics (entretien, construction et rénovation des ouvrages). Ils sont d'abord ouvriers professionnels et peuvent être, après 12 mois, classés compagnons ou chefs d'équipe.

Le type d'emploi dépend largement de l'importance de l'entreprise, de la complexité du chantier et du secteur d'activité.

Description :

Les titulaires de ce diplôme sont techniciens sur un chantier. Ils ou elles travaillent au service de la production dans une entreprise de travaux publics : construction de routes, terrassements, canalisations, construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels). Leurs compétences s'étendent de l'organisation à l'encadrement et à la gestion. Ces professionnels collaborent au bon déroulement du chantier jusqu'à sa remise au client : préparation technique, définition des tâches, de leur temps de réalisation, de leur ordre d'exécution. Ils contrôlent l'approvisionnement et le bon emploi des matériaux et des matériels. Tout au long du chantier, ils ou elles veillent à respecter le calendrier d'exécution et les règles de sécurité.

Qualité et compétences :

Le bac pro travaux publics forme des élèves au savoir-faire nécessaire à la réalisation de terrassements (digues, barrages, plates-formes...), d'ouvrages d'art (structures en béton ou acier), de canalisations ou de routes (voies anciennes, parcs de stationnement, autoroutes et voiries, sols sportifs...). Il peut s'agir de travaux neufs ou de réhabilitation, d'amélioration ou d'entretien.

Les connaissances acquises au cours du bac pro sur l'ensemble du secteur des travaux publics permettent aux élèves de savoir gérer toutes les phases d'un chantier. Ils apprennent ainsi à préparer un chantier : préparation technique, quantification des besoins en matériel, matériaux, mais aussi à veiller la sécurité. Ils sont ensuite entraînés à mettre le chantier en œuvre, c'est-à-dire répartir les tâches au sein de l'équipe, implanter et tracer.

Les élèves développent des compétences liées aux travaux de terrassement et de tranchées ainsi que de réseaux et de branchements nécessaires (eau, assainissement...). Ils ou elles assimilent les techniques de réalisation des travaux de voirie ou des ouvrages en béton armé